



RÈGLEMENT DE

GESTION SPORTIVE

2020-2021

MISE À JOUR 6/4/21

VIE INTERNATIONALE

RÈGLEMENT DE SÉLECTION ÉQUIPES DE FRANCE ÉPREUVES OLYMPIQUES ET MONDIALES ISSF PARALYMPIQUES WSPS	4
A.1. MODE DE SÉLECTION ÉPREUVES OLYMPIQUES ET MONDIALES ISSF ET PARALYMPIQUES WSPS	5
A.2. CHAMPIONNAT D'EUROPE 10 M ISSF	6
PRINCIPES ET RÈGLES DE SÉLECTION	8
PRINCIPES ET RÈGLES DE SÉLECTION (CIBLE MOBILE)	10
A.3. COUPES DU MONDE ISSF CIBLE ET PLATEAU	12
RÈGLES DE SÉLECTION - SÉNIORS/DAMES/JUNIORS	12
A.4. CHAMPIONNAT D'EUROPE PLATEAU ET CIBLE (25/50 MÈTRES)	13
A.5. CHAMPIONNAT D'EUROPE 300M	15
RÈGLES DE SÉLECTION	15
A.6. CHAMPIONNATS D'EUROPE ET DU MONDE – CIBLE MOBILE 10 / 50 MÈTRES	17
PRINCIPES ET RÈGLES DE SÉLECTION	17
A.7. CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIORS PLATEAU – CIBLE	18
A.8. COUPES DU MONDE PARA-TIR	20
RÈGLES DE SÉLECTION CARABINE ET PISTOLET	20
A.9. CHAMPIONNAT DU MONDE PARA-TRAP	21
PRINCIPES ET RÈGLES DE SÉLECTION PARA-TRAP	21
A.10. RÈGLES SPÉCIFIQUES APPLICABLES À TOUS LES SÉLECTIONNÉS	23
CALENDRIER INTERNATIONAL 2021	24
CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX DE RÉFÉRENCE 2021	24
COMPÉTITIONS INTERNATIONALES	25
EUROPÉENNES & MONDIALES 2021	25
COMPÉTITIONS INTERNATIONALES ÉLIGIBLES ISSF 2021	26
ORGANISATION DES COLLECTIFS NATIONAUX RÈGLEMENT DE SÉLECTION ÉQUIPES DE FRANCE ÉPREUVES MONDIALES NON ISSF	28
B.1. LES COLLECTIFS NATIONAUX	29
B.2. CRITÈRES D'ENTRÉE DES COLLECTIFS ARBALÈTE FIELD	30
B.3. CRITÈRES D'ENTRÉE DES COLLECTIFS ARBALETE MATCH	31
B.4. CRITÈRES D'ENTRÉE DES COLLECTIFS DU BENCH-REST	33
B.5. CRITÈRES D'ENTRÉE DES COLLECTIFS DU TIR SPORTIF DE VITESSE	34
B.6. CRITÈRES DE SORTIE DES COLLECTIFS : ARBALÈTE FIELD, TIR SPORTIF DE VITESSE, BENCH-REST & RIMFIRE	35
B.7. ÉPREUVE DE SÉLECTION	35
B.8. MODALITÉS DE SÉLECTIONS DES ÉQUIPES DE FRANCE AUX CHAMPIONNATS DE RÉFÉRENCE	35
▪ ARBALÈTE FIELD – <i>ENTRAÎNEUR : YVES LEJARD</i>	36
▪ ARBALÈTE MATCH – <i>ENTRAÎNEUR : CHRISTOPHE GENG</i>	37
▪ TIR SPORTIF DE VITESSE – <i>ENTRAÎNEUR : OLIVIER BIANCHI</i>	38
▪ BENCH REST – <i>ENTRAÎNEUR : RÉMI MORENO-FLORES</i>	39
▪ SILHOUETTES MÉTALLIQUES – <i>ENTRAÎNEUR : JEAN-FRANÇOIS RYBAUT</i>	39
▪ ARMES ANCIENNES – <i>ENTRAÎNEUR : OLIVIER BIANCHI</i>	40
B.9. RÉCAPITULATIF DES MODALITÉS DE SÉLECTIONS DES ÉQUIPES DE FRANCE AUX CHAMPIONNATS DE RÉFÉRENCE	40
B.10. CALENDRIER INTERNATIONAL 2021	42

Préambule :

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle dans le monde nous sommes dans l'impossibilité de prévoir avec certitudes, au moment de la rédaction de ce document, que toutes les compétitions pourront se dérouler dans les conditions annoncées.

Ainsi, en fonction de l'évolution du calendrier international nous serons peut-être amenés à modifier les modalités qui sont définies dans ce document.

Toute modification fera l'objet d'une publication sur le site fédéral et d'une mise à jour des modalités de sélection si besoin.

RÈGLEMENT DE SÉLECTION ÉQUIPES DE FRANCE ÉPREUVES OLYMPIQUES ET MONDIALES ISSF PARALYMPIQUES WSPS

A.1. MODE DE SÉLECTION ÉPREUVES OLYMPIQUES ET MONDIALES ISSF ET PARALYMPIQUES WSPS

Mode de sélection aux compétitions internationales

La Direction Technique Nationale propose d'exposer les modalités des systèmes de sélection.

Il convient en effet :

- de rappeler les objectifs de la saison sportive 2020/2021
- de définir les modalités des sélections et d'en préciser les règles
- de définir le rôle de l'encadrement national

Objectifs ISSF

- Jeux Olympiques - Tokyo
- Championnat d'Europe 10 M – Lohja (reporté sur Osijek)
- Championnat d'Europe Pistolet/Carabine/Plateau - Osijek
- Coupes du monde Pistolet/Carabine/Plateau
- Championnat du monde juniors – Las Palmas
- Coupe du monde juniors Pistolet/Carabine/Plateau – Suhl
- Coupe du monde juniors Plateau – Almaty
- Championnat du Monde et d'Europe Cible Mobile – Châteauroux

Objectifs IPC (WSPS)

- Jeux paralympiques – Tokyo
- ~~— Coupes du monde Para-Tir – Al Ain~~ (pas de participation française possible en raison du contexte sanitaire)
- ~~— Coupe du monde Para-Tir - Wroclaw~~
- Coupes du monde Para-Tir - Lima
- ~~— Championnat d'Europe 10 m – Lohja~~ (annulé)
- Championnat du monde Paratrap

Ces échéances constituent les compétitions majeures de l'année 2021 pour la FFTir.

Il est donc nécessaire d'organiser une préparation rigoureuse et de poser des principes de sélections, individuels et collectifs, afin de présenter des sportifs capables d'atteindre les podiums.

A.2. CHAMPIONNAT D'EUROPE 10 M ISSF

Pistolet/Carabine
Reporté à Osijek du 21 au 26 mai 2021

Modalités de sélection

Le programme d'actions et la proposition de sélection découlent de la stratégie sportive mise en œuvre par la Direction Technique Nationale avec pour objectif principal de constituer les équipes de France.

Le championnat d'Europe constitue en 2021, une épreuve de qualification pour les Jeux Olympiques de Tokyo.

Les critères de sélection sont donc définis pour répondre à l'objectif prioritaire : le gain de quotas olympiques.

▪ Catégorie Sénior/Junior Carabine et Pistolet

MATCHS PRÉLIMINAIRES

En raison de la situation sanitaire mondiale, des déplacements internationaux ont été annulés.

Un stage préparatoire de remplacement a été reprogrammé sur Châteauroux, au CNTS, les 28 et 29 novembre 2020. Seuls les collectifs Tokyo 2021 et juniors 10m y ont eu accès.

Date : du 28 au 29 novembre 2020

Lieu : CNTS Châteauroux

Programme : 2 matchs au Pistolet - 2 matchs à la Carabine + finales scratch (toutes catégories confondues, sénior/junior/homme/femme)

Catégorie: JF/Dames-JG/Séniors Carabine/Pistolet

Critères d'accès : Collectifs Tokyo 2021 et juniors 10m

Classement :

Un classement scratch sera établi par catégorie selon les performances réalisées lors des 2 matchs au pistolet et 2 matchs à la carabine. (JG + séniors, JF + Dames)

Finale : Dans le cadre de la préparation des athlètes, une finale sera réalisée à l'issue de chaque compétition en pistolet et carabine.

- 1 finale à partir d'un classement scratch toutes catégories en carabine
- 1 finale à partir d'un classement scratch toutes catégories en pistolet

ÉVALUATIONS NATIONALES 10 M

Organisée en décembre, cette étape sélective est placée en fonction du calendrier international de façon à offrir aux tireurs la possibilité de l'exploiter au mieux et de pouvoir planifier et organiser leur préparation spécifique aux championnats ou aux compétitions internationales auxquels ils seraient sélectionnés.

Date : du 15 au 17 décembre 2020

Lieu : CNTS Châteauroux

Programme : 2 matchs au Pistolet - 2 matchs à la Carabine + finales

Catégorie: JF/Dames-JG/Séniors Carabine/Pistolet

Critères d'accès :

- Collectifs Tokyo 2021, Paris 2024 et juniors 10m
- Un groupe de tireurs de la filière Cadets sera invité à participer à l'épreuve de la sélection nationale. Les résultats réalisés seront pris en compte dans le cadre d'une éventuelle sélection en équipe de France Junior.

La mise à jour des catégories d'âge sera réalisée avant d'établir les listes des tireurs invités.

Classement :

Un classement scratch sera établi par épreuve selon les performances réalisées lors des 2 matchs au pistolet et 2 matchs à la carabine. (JG + séniors, JF + Dames)

Finale :

Dans le cadre de la préparation des athlètes, des finales seront réalisées à l'issue de chaque compétition en pistolet et carabine.

- 1 finale classement scratch par discipline et par catégorie (1 finale masculine, 1 finale féminine)
- 1 finale juniors dans chaque épreuve pour celles et ceux qui n'auront pas eu accès à la finale scratch.

PRINCIPES ET RÈGLES DE SÉLECTION

L'objet de cette partie du document est de formaliser les principes et les règles de sélection qui permettront d'identifier les tireurs Français susceptibles de remporter des quotas olympiques et des médailles lors du championnat d'Europe 10 mètres.

JUNIORS GARÇONS/FILLES – SENIORS/DAMES

Carabine/Pistolet

Règles spécifiques

Pour composer les équipes de France au championnat d'Europe 10 m, le comité de sélection peut retenir un ou plusieurs juniors en cas de performance répondant aux critères des catégories seniors et dames (principe du classement scratch).

Pour prétendre à la sélection au championnat d'Europe 10 mètres, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve et catégorie. Le comité de sélection est chargé de constituer l'équipe de France qui participera au championnat d'Europe en s'appuyant prioritairement sur les références internationales prenant en compte les deux derniers championnats d'Europe 10 mètres.

REFERENCES INTERNATIONALES	
Épreuves	Performances à réaliser au moins une fois, permettant un examen du comité de sélection
<i>Pistolet 10 M Dame</i>	574
<i>Carabine 10 M Dame</i>	626,9
<i>Pistolet 10 M Senior</i>	578
<i>Carabine 10 M Senior</i>	627,3
<i>Pistolet 10 M JF</i>	561
<i>Carabine 10 M JF</i>	623,3
<i>Pistolet 10 M JG</i>	568
<i>Carabine 10 M JG</i>	621,2

La composition des équipes mixtes dans les disciplines olympiques sera effectuée à l'issue des épreuves qualificatives, par le comité de sélection sur proposition de l'encadrement, en tenant compte des performances individuelles des tireurs sélectionnés.

Si plus de 3 tireurs réalisent la performance demandée, la sélection s'effectuera au regard du nombre de fois où la performance demandée a été réalisée sur l'ensemble des matches.

En cas d'égalité, c'est la meilleure performance qui sera prise en compte, puis la deuxième si besoin.

La sélection d'un 3^e tireur permettant l'inscription d'une équipe (Team match) sera étudiée par le comité de sélection sur la base des résultats réalisés.

Comité de sélection championnat d'Europe 10 mètres :

Il est chargé de sélectionner les tireurs représentant la France dans les championnats continentaux (championnat du Monde et d'Europe...). Il est composé au minimum de trois personnes :

- le Président de la FFTir ou son représentant
- le Directeur Technique National ou son représentant
- la directrice du haut niveau et de la performance
- les entraîneurs responsables et directeurs de disciplines concernés

Le comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des résultats, de l'état d'esprit et du comportement de chaque athlète.

Championnat d'Europe 10 M
Suite au report de ce championnat après les tirs des évaluations nationales, le comité de sélection a décidé de conserver la sélection préalablement établie en décembre 2020.

La sélection nominative des tireurs a été officialisée en décembre 2020.

Cible mobile 10 mètres

Reporté au CNTS du 15 au 22 juin 2021

Modalités de sélection

Le programme d'actions et la proposition de sélection découlent de la stratégie sportive mise en œuvre par la Direction Technique Nationale avec pour objectif principal de constituer les équipes de France.

Les critères de sélection sont donc définis pour répondre à l'objectif prioritaire : le gain de médailles.

STAGE D'ÉVALUATIONS Cible mobile 10 M

Un stage, placé au mois de décembre, a donné aux tireurs la possibilité de l'exploiter au mieux et de pouvoir planifier et organiser leur préparation spécifique aux championnats et aux compétitions internationales auxquels ils seraient sélectionnés.

La participation sera prioritairement réservée aux membres des **collectifs 2021** et à quelques athlètes qui auront réalisé des performances significatives lors des saisons précédentes, et sur proposition des entraîneurs concernés.

PRINCIPES ET RÈGLES DE SÉLECTION (CIBLE MOBILE)

L'objet de cette partie du document est de formaliser les principes et les règles de sélection qui permettront d'identifier les tireurs français susceptibles de remporter des médailles lors du championnat d'Europe 10 mètres.

Pour prétendre à la sélection au championnat d'Europe 10 mètres, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve et catégorie. Le comité de sélection est chargé de constituer l'équipe de France qui participera au championnat d'Europe en s'appuyant prioritairement sur les références internationales prenant en compte les deux derniers championnats d'Europe 10 mètres.

REFERENCES INTERNATIONALES	
Épreuves	Performances à réaliser une fois, pour un examen du comité de sélection
<i>Cible mobile 10 M Dame</i>	546
<i>Cible mobile mixte 10 M Dame</i>	365
<i>Cible mobile 10 M Senior</i>	573
<i>Cible mobile mixte 10 M Senior</i>	380
<i>Cible mobile 10 M JF</i>	528
<i>Cible mobile mixte 10 M JF</i>	348
<i>Cible mobile 10 M JG</i>	560
<i>Cible mobile mixte 10 M JG</i>	366

La composition des équipes mixtes dans les disciplines olympiques sera effectuée à l'issue des épreuves qualificatives, par le comité de sélection sur proposition de l'encadrement, en tenant compte des performances individuelles des tireurs sélectionnés.

Si plus de 3 tireurs réalisent la performance demandée, la sélection s'effectuera au regard du nombre de fois où la performance demandée a été réalisée sur l'ensemble des matchs.

En cas d'égalité, c'est la meilleure performance qui sera prise en compte, puis la deuxième si besoin.

La sélection d'un 3^e tireur permettant l'inscription d'une équipe (Team match) sera étudiée par le comité de sélection sur la base des résultats réalisés.

Comité de sélection championnat d'Europe 10 mètres :

Il est chargé de sélectionner les tireurs représentant la France dans les championnats continentaux (championnat du Monde et d'Europe...). Il est composé au minimum de trois personnes :

- le Président de la FFTir ou son représentant
- le Directeur Technique National ou son représentant
- la directrice du haut niveau et de la performance
- les entraîneurs responsables et directeurs de disciplines concernés

Le comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des résultats, de l'état d'esprit et du comportement de chaque athlète.

Championnat d'Europe 10 M
Suite au report de ce championnat après le stage d'évaluations, le
comité de sélection a décidé de conserver la sélection
préalablement établie en décembre 2020.

La sélection nominative des tireurs a été officialisée en décembre 2020.

A.3. COUPES DU MONDE ISSF CIBLE ET PLATEAU

Séniors/Dames

~~LE CAIRE (Égypte) – 26 février au 8 mars 2021 (plateau)~~
(pas de participation française en raison du contexte sanitaire)

~~NEW DELHI (Inde) – 19 au 27 mars 2021 (plateau et cible)~~
(participation française réduite en raison du contexte sanitaire)

~~CHANGWON (Corée) – 16 au 26 avril 2021 (plateau et cible)~~
(Compétition reportée par l'ISSF à une date ultérieure)

~~LONATO (Italie) – 5 au 13 mai 2021 (plateau)~~

~~BAKU (Azerbaïdjan) – 21 juin au 2 juillet 2021 (plateau et cible)~~

Juniors

~~SUHL (Allemagne) - 3 au 11 juillet 2021 (plateau et cible)~~

~~ALMATY (Kazakhstan) – 26 août au 6 septembre 2021~~

Il nous faut appréhender, avec lucidité et ambition, la suite de l'olympiade qui conduira les meilleurs tireurs aux Jeux Olympiques de Tokyo. Cette saison sportive 2020-2021 doit être abordée par chacun, tireurs et encadrants, avec humilité et ambition, celle de gagner mais aussi avec la volonté de partage, d'échange et d'écoute, afin que chacun puisse exprimer son meilleur potentiel.

RÈGLES DE SÉLECTION - SÉNIORS/DAMES/JUNIORS

L'objet de cette partie du document est de formaliser les principes et les règles de sélection qui permettront d'identifier les tireurs français susceptibles de remporter des médailles lors des coupes du monde.

Épreuves 10/25/50 M et plateau

La participation sera prioritairement réservée aux membres des **collectifs Tokyo 2021**, et le cas échéant, aux tireurs du collectif Paris 2024 en fonction des critères définis par l'encadrement et selon les modalités suivantes :

- Les entraîneurs nationaux ont à leur disposition un ensemble de critères et d'outils leur permettant d'analyser le niveau de la filière dans chaque discipline. Pour prétendre à la sélection, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve et catégorie.
- L'encadrement proposera une liste argumentée de sélectionnables à la Direction Technique Nationale.
- En cas de performance de niveau mondial, des athlètes des collectifs juniors à fort potentiel pourront compléter les délégations séniors et dames sur proposition des entraîneurs.

A.4. CHAMPIONNAT D'EUROPE PLATEAU et CIBLE (25/50 mètres)

OSIJEK (Croatie) – 21 mai au 6 juin 2021

Préambule

Le programme d'actions et la proposition de sélection découlent de la stratégie sportive mise en œuvre par la Direction Technique Nationale, avec pour objectif principal de constituer les équipes de France.

Le championnat d'Europe constitue en 2021 une épreuve de qualification pour les Jeux Olympiques de Tokyo.

Les critères de sélection sont donc définis pour répondre à l'objectif prioritaire : le gain de quotas olympiques et la préparation olympique.

Les tireurs dont la sélection aux Jeux Olympiques a été validée par la Commission Consultative de Sélection Olympique en 2020 sont automatiquement qualifiés pour ce championnat d'Europe dans les épreuves sur lesquelles ils ont été sélectionnés. Ce match constituera une préparation aux Jeux Olympiques de Tokyo qui doivent se dérouler à l'été 2021.

Modalités de sélection Cible et Plateau toutes catégories

En raison des nouvelles mesures gouvernementales liées à la situation sanitaire, les évaluations nationales ne seront pas organisées pour cette échéance.

Par conséquent, les règles de sélection porteront sur l'analyse des résultats réalisés lors de la saison sportive 2021. Pour constituer les équipes de France, le comité de sélection aura comme éléments de référence l'ensemble des résultats internationaux qui précèdent le championnat d'Europe et/ou des performances réalisées lors des différents stages.

La participation des tireurs non sélectionnés olympiques, sera étudiée en fonction des critères définis par l'encadrement et selon les modalités suivantes :

- Pour prétendre à la sélection au championnat d'Europe, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve. Le comité de sélection est chargé de constituer l'équipe de France qui participera au championnat d'Europe en s'appuyant prioritairement sur l'argumentation des entraîneurs mais aussi sur les références internationales pour juger du niveau.
- Les entraîneurs nationaux ont à leur disposition un ensemble de critères et d'outils leur permettant d'analyser le niveau de la filière dans chaque discipline.

Épreuves mixte :

La composition des équipes mixtes dans les disciplines olympiques sera effectuée par le comité de sélection sur proposition de l'encadrement, en tenant compte des performances individuelles des tireurs sélectionnés.

Comité de sélection championnat d'Europe Plateau et Cible :

Il est chargé de sélectionner les tireurs représentant la France dans les championnats continentaux (championnat du Monde et d'Europe...). Il est composé au minimum de trois personnes :

- le Président de la FFTir ou son représentant
- le Directeur Technique National ou son représentant
- la directrice du haut niveau et de la performance
- les entraîneurs responsables et directeurs de disciplines concernés

Le comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des résultats, de l'état d'esprit et du comportement de chaque athlète.

CHAMPIONNAT D'EUROPE PLATEAU et CIBLE

Sélection nominative

Plateau/Cible - séniors/dames/juniors : sera officialisée avant le 20 avril 2021

A.5. CHAMPIONNAT D'EUROPE 300m

OSIJEK (Croatie) – 23 mai au 6 juin 2021

Modalités de sélection

Le programme d'actions et la proposition de sélection découlent de la stratégie sportive mise en œuvre par la Direction Technique Nationale avec pour objectif principal de constituer les équipes de France.

Les critères de sélection sont donc définis pour répondre à l'objectif prioritaire : le gain de médailles.

RÈGLES DE SÉLECTION

L'objet de cette partie du document est de formaliser les principes et les règles de sélection qui permettront d'identifier les tireurs français susceptibles de remporter des médailles lors du championnat d'Europe.

La participation sera prioritairement réservée aux membres des **collectifs 2021** et à quelques athlètes qui auront réalisé des performances significatives lors des saisons précédentes, et sur proposition des entraîneurs concernés.

SENIORS/DAMES

- Les entraîneurs nationaux ont à leur disposition un ensemble de critères et d'outils leur permettant d'analyser le niveau de la filière dans chaque discipline. Pour prétendre à la sélection, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve et catégorie.
- L'encadrement proposera une liste argumentée de sélectionnables à la Direction Technique Nationale

Comité de sélection championnat d'Europe 300m :

Il est chargé de sélectionner les tireurs représentant la France dans les championnats continentaux (championnat du Monde et d'Europe...). Il est composé au minimum de trois personnes :

- le Président de la FFTir ou son représentant
- le Directeur Technique National ou son représentant
- la directrice du haut niveau et de la performance
- les entraîneurs responsables et directeurs de disciplines concernés

Le comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des résultats, de l'état d'esprit et du comportement de chaque athlète.

Le comité de sélection choisira prioritairement les tireurs dans les épreuves olympiques pour doubler ou tripler sur les épreuves mondiales 300 mètres.

CHAMPIONNAT D'EUROPE 300 Mètres
La Sélection nominative
sera officialisée avant le 20 avril 2021

A.6. CHAMPIONNATS D'EUROPE ET DU MONDE – CIBLE MOBILE 10 / 50 MÈTRES

Championnat du Monde - CHÂTEAUROUX (France) – 7 au 15 juin 2021
Championnat d'Europe - CHÂTEAUROUX (France) – 15 au 22 juin 2021

Modalités de sélection

Le programme d'actions et la proposition de sélection découlent de la stratégie sportive mise en œuvre par la Direction Technique Nationale avec pour objectif principal de constituer les équipes de France.

Les critères de sélection sont donc définis pour répondre à l'objectif prioritaire : le gain de médailles.

PRINCIPES ET RÈGLES DE SÉLECTION

L'objet de cette partie du document est de formaliser les principes et les règles de sélection qui permettront d'identifier les tireurs français susceptibles de remporter des médailles lors du championnat d'Europe.

La participation sera prioritairement réservée aux membres des **collectifs 2021**, et le cas échéant, aux tireurs du collectif national en fonction des critères définis par l'encadrement et selon les modalités suivantes :

- L'entraîneur national dispose d'un ensemble de critères et d'outils lui permettant d'analyser le niveau de la filière dans chaque discipline.
- L'entraîneur national proposera une liste argumentée de sélectionnables au comité de sélection.

Comité de sélection championnat d'Europe et du Monde Cible Mobile :

Il est chargé de sélectionner les tireurs représentant la France dans les championnats continentaux (championnat du Monde et d'Europe...). Il est composé au minimum de trois personnes :

- le Président de la FFTir ou son représentant
- le Directeur Technique National ou son représentant
- la directrice du haut niveau et de la performance
- les entraîneurs responsables et directeurs de disciplines concernés

Le comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des résultats, de l'état d'esprit et du comportement de chaque athlète.

CHAMPIONNATS d'EUROPE et du MONDE CIBLE MOBILE
Sélection nominative
sera officialisée le 29 avril 2021

A.7. CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIORS PLATEAU – CIBLE

LAS PALMAS (Pérou) - 25 septembre au 10 octobre 2021

Modalités de sélection

Le programme d'actions et la proposition de sélection découlent de la stratégie sportive mise en œuvre par la Direction Technique Nationale avec pour objectif principal de constituer les équipes de France.

Les critères de sélection sont donc définis pour répondre à l'objectif prioritaire : le gain de médailles.

- *Un athlète médaillé en individuel au Championnat d'Europe (10m, 25/50m ou plateau) et/ou sur la coupe du Monde junior de Suhl, est automatiquement qualifié pour le Championnat du Monde ;*
- *Un athlète finaliste, ou qui réalise la performance demandée, au Championnat d'Europe (10m, 25/50m ou plateau) et/ou sur la coupe du Monde junior de Suhl est proposé au comité de sélection ;*
- *Les athlètes sélectionnés en catégorie supérieure sur les championnats d'Europe d'Osijek seront automatiquement proposés au comité de sélection.*

En raison des nouvelles mesures gouvernementales liées à la situation sanitaire, les évaluations nationales prévues en avril ne seront pas organisées pour cette échéance.

Par conséquent, les règles de sélection pour ce déplacement devront être redéfinies rapidement.

- Pour prétendre à la sélection au championnat du monde, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve. Le comité de sélection est chargé de constituer l'équipe de France qui participera au championnat du Monde en s'appuyant prioritairement sur l'argumentation des entraîneurs mais aussi sur les références internationales pour juger du niveau.

- Les entraîneurs nationaux ont à leur disposition un ensemble de critères et d'outils leur permettant d'analyser le niveau de la filière dans chaque discipline.

Épreuves mixte :

La composition des équipes mixtes dans les disciplines olympiques sera effectuée par le comité de sélection sur proposition de l'encadrement, en tenant compte des performances individuelles des tireurs sélectionnés.

Comité de sélection championnat du Monde Plateau et Cible :

Il est chargé de sélectionner les tireurs représentant la France dans les championnats continentaux (championnat du Monde et d'Europe...). Il est composé au minimum de trois personnes :

- le Président de la FFTir ou son représentant
- le Directeur Technique National ou son représentant
- la directrice du haut niveau et de la performance
- les entraîneurs responsables et directeurs de disciplines concernés

Le comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des résultats, de l'état d'esprit et du comportement de chaque athlète.

En cas de conditions météorologiques défavorables à l'établissement des performances demandées, le comité de sélection se réserve le droit d'étudier au cas par cas la possibilité d'une qualification.

Championnat du monde juniors plateau, 10, 25 et 50 M
La sélection nominative des tireurs sera officialisée avant le
23 juillet 2021

A.8. COUPES DU MONDE PARA-TIR

Pistolet/Carabine/Plateau LIMA (Pérou) Reporté du 10 au 19 juin 2021

La Coupe du Monde de Lima constitue la dernière compétition sur laquelle des quotas sont encore à pourvoir. L'objectif sera donc de sélectionner les meilleurs tireurs afin d'y remporter un grand nombre de quotas paralympiques dans les épreuves ouvertes.

Répartition des quotas par épreuve qui seront attribués dans le cadre de la compétition

EPREUVES CARABINE		EPREUVES PISTOLET	
R1	1 quota	P1	1 quota
R2	1 quota	P2	2 quotas
R3	1 quota	P3	3 quotas (dont 1 pour la meilleure féminine)
R4	2 quotas (dont 1 pour la meilleure féminine)	P4	1 quota
R5	3 quotas (dont 1 pour la meilleure féminine)		
R6	1 quota		
R7	1 quota		
R8	1 quota		
R9	1 quota		

RÈGLES DE SÉLECTION Carabine et Pistolet

Organisées en janvier et février 2020, les étapes d'évaluation ont permis aux tireurs y participant de montrer leur niveau de performance. Le comité de sélection a opté pour la qualification de tireurs pour participer à cette coupe du Monde dans les épreuves suivantes :

P2, P3

R3, R5, R6, R9

Au-delà de ces épreuves, le comité de sélection pourrait autoriser les tireurs sélectionnés, à concourir à une ou plusieurs épreuves supplémentaires.

Le comité se réserve également le droit de modifier la sélection au regard de deux critères :

- L'état de forme,
- Le niveau de performance de chaque sélectionné.

Ces deux critères seront évalués au cours de la saison, sur les différents points d'étape suivants :

- Les évaluations nationales du 14 au 17 décembre 2020

- Les matchs organisés lors des stages et regroupements nationaux

A.9. CHAMPIONNAT DU MONDE PARA-TRAP

PARA-TRAP **LONATO (Italie) – 21 au 26 septembre 2021**

Modalités de sélection

Le programme d'actions et la proposition de sélection découlent de la stratégie sportive mise en œuvre par la Direction Technique Nationale avec pour objectif principal de constituer les équipes de France.

Les critères de sélection sont donc définis pour répondre à l'objectif prioritaire : le gain de médailles.

PRINCIPES ET RÈGLES DE SÉLECTION PARA-TRAP

Il n'y aura pas de sélections nationales organisées pour cette échéance. Par conséquent, les règles de sélection porteront sur l'analyse des résultats réalisés lors de la saison sportive 2020/2021. Pour constituer l'équipe de France para-trap, le comité de sélection aura comme élément de référence l'ensemble des résultats nationaux et internationaux qui précèdera le championnat du Monde.

La participation sera prioritairement réservée aux membres des **collectifs haut niveau 2021**, le cas échéant, aux tireurs des collectifs nationaux (seniors, relèves) en fonction des critères définis par l'encadrement et selon les modalités suivantes :

- Les entraîneurs nationaux ont à leur disposition un ensemble de critères et d'outils leur permettant d'analyser le niveau de la filière dans chaque discipline.
- L'encadrement proposera une liste argumentée de sélectionnables au comité de sélection.

Comité de sélection championnat du Monde Para-Trap :

Il est chargé de sélectionner les tireurs représentant la France dans les championnats continentaux (championnat du Monde et d'Europe...). Il est composé au minimum de trois personnes :

- le Président de la FFTir ou son représentant
- le Directeur Technique National ou son représentant
- la directrice du haut niveau et de la performance
- les entraîneurs responsables et directeurs de disciplines concernés

Le comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des résultats, de l'état de santé, de l'état d'esprit et du comportement de chaque athlète.

Championnat du Monde Para-trap
La sélection nominative des tireurs sera officialisée avant le 31 juillet
2021

CLASSEMENT NATIONAL PARA-TIR et PARA-TRAP

Le classement national sera constitué des performances réalisées lors :

- des régionaux (pour les tireurs qualifiés aux championnats de France),
- des championnats de France
- des matchs du circuit national,
- des matchs internationaux du calendrier validé par la FFTir,
- des matchs de l'évaluation nationale
- des matchs du Tir Club France au plateau

Le classement national arrêté au 31 août 2020 servira d'outil principal pour constituer les collectifs Para-Tir 2020-2021.

Annexe n°1 :

Tableau des MQS à réaliser deux fois entre le 1^{er} janvier 2018 et le 15 juillet 2021 sur les compétitions approuvées par la WSPS pour pouvoir participer aux jeux paralympiques

TABLEAU MQS 2018-2021				
N°	Discipline		Classe	MQS 2018-2021
R1	Carabine 10 m debout	Hommes	SH1	600
R2	Carabine 10 m debout	Femmes	SH1	595
R3	Carabine 10 m couché	Mixte	SH1	623
R4	Carabine 10 m debout	Mixte	SH2	620
R5	Carabine 10 m couché	Mixte	SH2	628
R6	Carabine 50 m couché	Mixte	SH1	605
R7	Carabine 50 m 3x40	Hommes	SH1	1110
R8	Carabine 50 m 3x40	Femmes	SH1	1050
R9	Carabine 50 m couché	Mixte	SH2	605
P1	Pistolet 10 m	Hommes	SH1	547
P2	Pistolet 10 m	Femmes	SH1	510
P3	Pistolet 25 m	Mixte	SH1	540
P4	Pistolet 50 m	Mixte	SH1	510

A.10. RÈGLES SPÉCIFIQUES APPLICABLES À TOUS LES SÉLECTIONNÉS

Conformément au code de la performance, à partir de la sélection, chaque sportif(ve) est tenu de participer au programme d'actions, planifié et conduit sous la responsabilité des entraîneurs nationaux.

Participer aux différentes étapes de la préparation (stages et compétitions) est impératif pour les tireurs visant une sélection en Équipe de France. Toute absence doit être justifiée auprès de la Direction Technique Nationale.

Chaque athlète retenu peut être sélectionné(e) pour participer à d'autres épreuves internationales dans le cadre de la préparation à un championnat international. La DTN se réserve la possibilité d'inviter des partenaires d'entraînement sur le programme d'actions jusqu'à l'objectif majeur.

Dans le cas où le tireur proposé comme titulaire ne souhaiterait pas honorer sa sélection, le remplacement n'est pas prévu sauf décision du comité de sélection.

La surveillance médicale réglementaire est une obligation pour chaque athlète postulant à une sélection nationale. Celle-ci est coordonnée par le médecin du suivi des Équipes de France, mais du ressort et de la responsabilité individuelle. Le sportif sélectionné devra être à jour du suivi médical lors de sa première sélection internationale. Toute sélection est subordonnée au respect de la réglementation en vigueur en matière de lutte antidopage.

En cas de modification du calendrier international, le mode de sélection pourrait devenir caduc. Un nouveau mode de sélection pourrait être alors proposé par la DTN.

CALENDRIER INTERNATIONAL 2021

Chaque entraîneur d'un collectif national établit, en accord avec la Direction Technique Nationale et en cohérence avec les objectifs poursuivis, un programme de compétition.

Les conditions de participation des tireurs sont liées à leur niveau de préparation à l'approche des compétitions. L'entraîneur peut décider de ne pas faire participer un tireur à une compétition prévue au programme initial. A l'inverse, il peut demander à un tireur de rajouter une compétition à son programme s'il le juge nécessaire.

En fonction des épreuves sélectives aux compétitions internationales et aux championnats, le programme individuel des tireurs peut être modifié.

Les tireurs de ces collectifs s'engagent à respecter le programme annuel des compétitions et d'accepter toutes les évolutions susceptibles d'être apportées par l'entraîneur en cours d'année.

CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX DE RÉFÉRENCE 2021

CIBLE 10/25/50/300 MÈTRES

Championnat d'Europe 10/25/50/300 M - Osijek (CRO) – 20 mai au 6 juin 2021

Jeux Olympiques – Tokyo (JPN) – 23 juillet au 8 août 2021

Championnat du monde 10/25/50 M Juniors – Las palmas (PER) –
25 septembre au 10 octobre 2021

PLATEAU

Championnat d'Europe - Osijek (CRO) – 23 mai au 6 juin 2021

Jeux Olympiques – Tokyo (JPN) – 23 juillet au 8 août 2021

Championnat du monde FO/SO Juniors – Las palmas (PER) –
25 septembre au 10 octobre 2021

CIBLE MOBILE 10/50 M

Championnat du monde 10/ 50 m - Châteauroux (FRA) – 7 au 15 juin 2021

Championnat d'Europe 10 m - Châteauroux (FRA) – 15 au 22 juin 2021

PARA-TIR / PARA-TRAP

Jeux Paralympiques – Tokyo (JPN) – 24 août au 5 septembre 2021

Championnat du monde Para-Trap - Lonato (ITA) - 21 au 26 septembre 2021

COMPÉTITIONS INTERNATIONALES EUROPÉENNES & MONDIALES 2021

PISTOLET/CARABINE 10/25/50 MÈTRES

Coupe du Monde - New Delhi (IND) – 18 au 29 mars 2021
~~Coupe du Monde – Changwon (KOR) – 16 au 26 avril 2021~~ reportée par l'ISSF
Coupe du Monde – Baku (AZE) - 21 juin au 02 juillet 2021
Coupe du Monde Junior– Suhl (GER) - 3 au 11 juillet 2021

PLATEAU

~~Coupe du Monde – Le Caire (EGY) – 26 février au 8 mars 2021~~ pas de participation française
Coupe du Monde - New Delhi (IND) – 18 au 29 mars 2021
~~Coupe du Monde – Changwon (KOR) – 16 au 26 avril 2021~~ reportée par l'ISSF
Coupe du Monde – Lonato (ITA) - 5 au 13 mai 2021
Coupe du Monde – Baku (AZE) - 21 juin au 02 juillet 2021

Coupe du Monde Junior– Suhl (GER) - 3 au 11 juillet 2021
Coupe du Monde Junior– Almaty (KAZ) – 26 août au 6 septembre 2021

CARABINE 300 MÈTRES - EUROPA CUP

European Cup – Eskilstuna (SWE) – 12 au 16 mai 2021
European Cup – Zagreb (CRO) – 14 au 18 juin 2021
European Cup – Aarhus (DEN) – 18 au 22 août 2021

Finale European Cup – Winterthur (SUI) – 23 au 26 septembre 2021

PISTOLET 25 MÈTRES - EUROPA CUP

~~European Cup – Suhl (GER) – 23 au 25 avril 2021~~ annulé
European Cup – Aarhus (DEN) - 11 au 13 juin 2021
European Cup - Tallinn - (EST) - 9 au 11 juillet 2021
European Cup – Recica Pri Laskem (SLO) - 20 au 22 août 2021

Finale European Cup - Châteauroux - (FRA) - 17 au 19 septembre 2021

PARA-TIR

~~Coupe du Monde – Al Ain (UAE) – 15 au 26 mars 2021~~ pas de participation française
~~Coupe du Monde – Wrocław (POL) – 9 au 20 avril 2021~~ annulée par la WSPS
Coupe du Monde - Lima (PER) – 10 au 19 juin 2021 initialement prévue en mai 2021

COMPÉTITIONS INTERNATIONALES ÉLIGIBLES ISSF 2021

Séniors et Dames

Date	Pays	Ville	Évènement	Discipline
Avril/mai	ITA	Lonato	Compétition Internationale	Plateau
Avril/mai	ITA	Arezzo	Compétition Internationale	Plateau
26/04-02/05/2021	FRA	Châteauroux	Compétition Internationale	Plateau
???	CZE	Plzen	Compétition Internationale	Car/Pist/CM
12-23/05/2021	ITA	Todi	Compétition Internationale	Plateau
???	GER	Suhl	Compétition Internationale	Pistolet
???	???	???	Pistol Trophy 1	Pistolet
???	???	???	Pistol Trophy 2	Pistolet
???	???	???	Pistol Trophy 3	Pistolet
28-30/05/2021	GER	Munich	Rifle Cup 1	Carabine
02-04/07/2021	AUT	Innsbruck	Rifle Cup 2	Carabine
16-18/07/2021	SUI	Schwadernau	Rifle Cup 3	Carabine
26/07-01/08/2021	GER	Berlin	Compétition Internationale	Carabine/ Pistolet

Juniors

Date	Pays	Ville	Évènement	Discipline
26/04-02/05/2021	FRA	Châteauroux	Compétition Internationale	Plateau
???	GER	Dortmund	Compétition Internationale	Car/Pist
14-18/04/2021	FRA	Châteauroux	Compétition Internationale	Plateau
???	GER	Pforzheim	Compétition Internationale	Carabine
???	???	???	Coupe des Alpes	Car/Pist
juin	???	???	Compétition Internationale	Plateau
???	GER	Suhl	Compétition Internationale	Pistolet
???	CZE	Plzen	Meeting Shooting Hopes	Car/Pist
???	???	???	Pistol Trophy 1 (si juniors)	Pistolet
???	???	???	Pistol Trophy 2 (si juniors)	Pistolet
???	???	???	Pistol Trophy 3 (si juniors)	Pistolet
28-30/05/2021	GER	Munich	Rifle Cup 1 (si juniors)	Carabine
02-04/07/2021	AUT	Innsbruck	Rifle Cup 2 (si juniors)	Carabine
16-18/07/2021	SUI	Schwadernau	Rifle Cup 3 (si juniors)	Carabine
26/07-01/08/2021	GER	Berlin	Compétition Internationale	Carabine/Pistolet
août	???	???	Compétition Internationale	Plateau

**ORGANISATION DES COLLECTIFS NATIONAUX
RÈGLEMENT DE SÉLECTION ÉQUIPES DE FRANCE
ÉPREUVES MONDIALES NON ISSF**

B.1. LES COLLECTIFS NATIONAUX

Généralités

La notion de collectifs implique un certain nombre de valeurs et de moyens auxquels les athlètes et la fédération doivent être attachés :

Les sportifs classés doivent s'engager dans un processus de préparation de haut niveau, de son côté, la fédération engage, avec l'aide de l'État, des moyens de préparation au travers de la mise à disposition des cadres nationaux (d'état et fédéraux).

Rôle

Un collectif national correspond à un groupe de tireurs, encadré par un ou des entraîneurs nationaux et des cadres techniques nommés par le DTN. Ce groupe de tireurs bénéficie d'un suivi d'entraînement et l'accès direct à des épreuves sélectives en vue d'une sélection pour les compétitions internationales inscrites au calendrier.

L'appartenance à un collectif national suppose pour le tireur concerné, son adhésion totale et sans restriction au programme de travail impulsé par les entraîneurs nationaux en charge dans chaque discipline. L'organisation et le fonctionnement d'un collectif national sont établis de manière à permettre aux tireurs concernés d'obtenir les meilleurs résultats possibles aux compétitions de référence à court, moyen et long terme.

S'il n'induit pas automatiquement une sélection en équipe de France, l'appartenance d'un tireur à un collectif national est conditionnée par ses objectifs sportifs, sa situation ou projet professionnel, ses capacités techniques, physiques et mentales, son potentiel de progression et son niveau sportif.

Suivant les disciplines, il existe un collectif en catégories Séniors, Dames et Jeunes/Juniors.

Disciplines et épreuves concernées par les Collectifs :

- Arbalète field
- Arbalète match
- Bench-Rest
- Tir sportif de vitesse
 - o Séniors
 - o Dames
 - o Juniors

B.2. CRITÈRES D'ENTRÉE DES COLLECTIFS ARBALÈTE FIELD

ENTRÉE COLLECTIFS Discipline Arbalète field	Lieu de réalisation	COLLECTIFS Sénior (S1+S2+S3) Dame	COLLECTIF JEUNE Cadet Junior
CLASSEMENT CHAMPIONNAT DE France IR 900	Compétition nationale	5 premiers (S1, S2, S3) et 5 premières Dames du total des 2 Matches IR 900	5 premiers (C, J) du total des 2 matchs IR 900
DÉTECTION ENTRAINEUR		Sur argumentation de l'entraîneur	
<p><i>Les épreuves Field 10 et 18m ne sont pas retenues pour constituer les collectifs. Un tireur du collectif jeune passant sénior ou dame sera automatiquement intégré dans le collectif correspondant l'année du changement de catégorie</i></p>			

La liste des tireurs du collectif national de préparation 2020/2021 est établie sur la base des références nationales en utilisant le classement du championnat de France.

COLLECTIFS ARBALÈTE FIELD		
Hommes	Femmes	Jeunes
BAGNARD Gaétan	DUTREIL Marie	AGAUT Clément
BRULET Jean-Michel	GUILLAUME Julie	ANDRE Hugo
COLLIN Aurélien	MUTIN Cécile	BERTRAND Corentin
GUILLAUME Florent	PERNIN Amélie	BROQUIE Thomas
MANGEMATIN Jacques	REGNIEZ Mélanie	DIELH Corentin
CHRISTOFFEL Pascal	TROUILLET Tiffanie	POURU Mathis
Entraîneur : Yves LEJARD		

B.3. CRITERES D'ENTREE DES COLLECTIFS ARBALETE MATCH

ENTRÉE COLLECTIFS Discipline Arbalète 10 et 30 m	Lieu de réalisation	COLLECTIF Senior/Dame	COLLECTIF Jeune
CLASSEMENT RÉALISÉ AUX SN (Place)	SN (MTCF)	2 premiers (6 participants mini/épreuve)	2 premiers (6 participants mini/épreuve)
PERFORMANCE NATIONALE Tableau de référence international	SN (MTCF)	Point moyen du 8 ^e CDE, CDM	Point moyen du 8 ^e CDE, CDM junior
DETECTION ENTRAINEUR		Sur argumentation de l'encadrement	

TABLEAU DE RÉFÉRENCES INTERNATIONALES ARBALÈTE MATCH				
Sénior	8e	10e	12e	15e
10m	379	375	373	369
30m	534	526		
Men	8e	10e	12e	15e
10m	388	387	385	383
30m	566	562	562	558
Dame	8e	10e	12e	15e
10m	388	387	386	385
30m	549	548	545	
Junior Garçon	8e	10e	12e	15e
10m	384	383	380	378
30m	553	552	548	539
Junior Fille	8e	10e	12e	15e
10m	386	385	383	381
30m	553	548	546	538

La liste des tireurs du collectif national de préparation 2020/2021 (20 tireurs) est établie sur la base des références nationales et internationales en utilisant le classement et la performance.

ARBALÈTE MATCH - SAISON 2020/2021

COLLECTIFS ARBALÈTE MATCH 10 M

10 M Femmes	10 M Hommes
MATTE Romane MARTI/PAINBLANC Nolwenn REMOND Lyne ROY Marie	BAUDOUIN Brian DHALLUIN Mickael HATTERRER Stéphane BURTEL Gauthier
10 M U23 Femmes	10 M U23 Hommes
BOGARD Floriane GENG Alexandra ROETTELE Lisa WILLOT Louisa	BAILLY Nathan CACHEUX Théo DEBENNE Thomas DUTENDAS Dimitri GALLOT Julien PICHARD Clément

COLLECTIFS ARBALÈTE MATCH 30 M

30 M Open	30 M U23
LEGOUEFF Philippe SCHUELLER Pascal MARTI/PAINBLANC Nolwenn	BOGARD Floriane CACHEUX Théo DEBENNE Thomas DUTENDAS Dimitri

Entraîneur : Christophe GENG

B.4. CRITÈRES D'ENTRÉE DES COLLECTIFS DU BENCH-REST

Collectifs Bench Rest & Rimfire	
Critères d'entrée dans les collectifs	<ul style="list-style-type: none">• Résultats aux compétitions internationales• Classement national & résultats aux compétitions nationales• Sur proposition de l'entraîneur

BENCH-REST - SAISON 2020/2021

COLLECTIFS BENCH-REST

Bench Rest Gros Calibre	Rimfire
ARTAUD Louis	DOMANGE Tanguy
FISCHBACH Pascal	MAIURI Paolo
PACHECO Carlos	GUILLOT Jean-Claude
LENDORMI Monique	BALTER Serge
LANG Gérard	SCANU Olivier
BEAUMONT Alain	BALTER Cécile
SERAIN Roger	LIGNE Jacques
EYMIEU Jean-Claude	

Entraîneur : Rémi MORENO-FLORES

B.5. CRITÈRES D'ENTRÉE DES COLLECTIFS DU TIR SPORTIF DE VITESSE

ENTRÉE COLLECTIFS	OPEN COLLECTIF	PRODUCTION COLLECTIF	STANDARD COLLECTIF
Composition 1 collectif par épreuve			
Critères de Classement	<p><i>La constitution des Collectifs TSV se fera suivant les modalités suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les deux premiers du circuit national intégreront le collectif des divisions Production, Open, Standard, Classic (en fonction du niveau d'ensemble de chaque division). • Dans le cadre de la détection, la DTN se réserve le droit d'intégrer des tireurs supplémentaires à ce groupe. • Le collectif est déterminé à la fin du championnat de France pour une durée de 1 an. 		
DÉTECTION ENTRAINEUR	Sur argumentation de l'entraîneur		

La liste des tireurs du collectif national de préparation 2020/2021 est établie sur la base des références nationales en utilisant le classement du circuit national.

Le nombre de tireurs composant ces collectifs dépend du niveau d'ensemble des différentes divisions.

COLLECTIFS TSV	
Titulaires	Détection
BOIT Julien (Classic)	JAZET Baptiste (production) junior
CLÉMENT Aurélie (production Lady)	ARMENDARIZ Sebastien (production)
OBRIOT Émile (Open)	BERGAMASCO Nicolas (production)
DEVILLE Remy (Open)	BUSSEY Alain (production)
GRAUFFEL Eric	ZHAN Philippe (production) junior
DAGUENEL Laëtizia (production lady)	DESNOYELLES Morgan (production)
NYCZ Margaux (production Lady)	EGRET Sébastien (shotgun, pcc)
RENAUD PATrick (open)	NESTOLAT Vincent (standard)
HERNANDEZ Marc (open)	PAYRAULT Lise (production)
PIGET Emmanuel (open)	POIRET Jérôme
VIVO Cyrielle (production Lady)	
Entraîneur : Olivier BIANCHI	

B.6. CRITÈRES DE SORTIE DES COLLECTIFS : **ARBALÈTE FIELD, TIR SPORTIF DE VITESSE, BENCH-REST & RIMFIRE**

SORTIE DES COLLECTIFS	Collectif sénior/dame	Collectif jeune
SI NON RÉALISATION DES CRITÈRES D'ENTRÉE	1 an	1 an
SI PROBLÈME DE CONDUITE (comportement)	Immédiat	Immédiat
SI ABSENCE DE TRAVAIL OU DE PARTICIPATION AUX STAGES	1 an	1 an
SI REFUS DE PARTICIPATION À UNE COMPÉTITION SANS MOTIF CONSIDÉRÉ COMME VALABLE	Immédiat	Immédiat
(Particularité TSV) SI ÉCHEC AUX TESTS DE PRÉCISION	1 an	1 an

B.7. ÉPREUVE DE SÉLECTION

Sélection : C'est un choix de tireurs présentant les caractéristiques permettant d'atteindre au mieux un objectif sportif donné dans une épreuve de référence.

L'épreuve de sélection est une compétition organisée par la FFTir dont le programme est placé sous la responsabilité et le contrôle direct de la Direction Technique Nationale.

L'épreuve de sélection permet au tireur de compétition d'exprimer son potentiel, dans un contexte imposé, et d'accéder au programme des Équipes de France.

L'arbitrage est organisé par la Commission Nationale d'Arbitrage en coordination avec la Direction Technique Nationale

Les épreuves de sélection 2021 seront organisées dans les épreuves suivantes :

- **Arbalète Field et Match**

B.8. MODALITÉS DE SÉLECTIONS DES ÉQUIPES DE FRANCE AUX CHAMPIONNATS DE RÉFÉRENCE

Comité de sélection :

Il est chargé de sélectionner les tireurs qui représenteront la France dans les compétitions de référence (Championnats du Monde et d'Europe...). Il est composé au minimum de 3 personnes :

- le Président de la FFTir ou son représentant
- le Directeur Technique National ou son représentant
- la directrice du Haut Niveau et de la performance
- le ou les entraîneurs responsables et directeurs de disciplines concernés

▪ **ARBALÈTE FIELD** – *Entraîneur : Yves Lejard*

Épreuves retenues :

- 2 matchs IR 900 lors des Championnats de France 2021 du 9 au 13 juin 2021.

En cas d'égalité de performance, un match supplémentaire sélectif sera mis en place le lendemain du championnat de France.

Tous les tireurs des collectifs 2021 participeront au stage d'entraînement / sélection / préparation suivant le calendrier international.

À l'issue du stage et de la Coupe, sera définie la liste des tireurs participant à une coupe du Monde dans le but de réaliser les minimas qualificatifs pour le championnat du Monde.

Seule la performance individuelle est prise en compte.

TABLEAU DE RÉFÉRENCES INTERNATIONALES ARBALÈTE FIELD				
	Individuel		Équipe	
Sénior	1706	850	1690	840
Junior	1688	836	1640	820
Dame	1679	838	1620	810
Cadet	1650	825	1620	810

Principe de sélection au championnat du Monde 2021 :

Les catégories internationales sont applicables pour le championnat du Monde 2021. Un classement spécifique sera établi à l'issue du championnat de France de Cusset.

Individuels :

A l'issue du championnat de France 2021, les premiers du classement dans chaque catégorie internationale seront proposés pour constituer l'équipe de France du championnat du Monde 2021 (sous réserve d'avoir réalisé les minimas individuels).

Équipes : Homme, Sénior Men, Sénior Women, Dame, Junior, Cadet : à l'issue du classement final du championnat de France 2021, un maximum de 3 tireurs dans chaque catégorie, sera proposé par l'entraîneur au comité de sélection (sous réserve d'avoir réalisé les minimas d'équipe).

Les épreuves Field 18 m ne sont pas retenues comme critères pour constituer les équipes de France.

▪ **ARBALÈTE MATCH – Entraîneur : Christophe Geng**

• **Sélection nationale Arbalète match :**

- Chabris : 24 au 27 juin 2021

Critères d'accès et déroulement des épreuves de sélection :

ARBALÈTE MATCH
<p style="text-align: center;"><u>Épreuve 10 m : 2 matchs sans finale</u></p> <p style="text-align: center;"><i>Participation :</i></p> <p style="text-align: center;">Les 18 premiers du championnat de France 10 m junior, dame et senior Les membres des collectifs 10 m</p>
<p style="text-align: center;"><u>Épreuve 30 m : 2 matchs sans finale</u></p> <p style="text-align: center;"><i>Participation :</i></p> <p style="text-align: center;">Les 14 premiers seniors du championnat du France 30 m Les membres des collectifs 30 m</p>

Principes généraux

Dans le cadre d'une stratégie de préparation aux compétitions internationales et pour garantir un maximum d'équité entre les tireurs, des épreuves sélectives des collectifs auront lieu en 2021 dans les 2 épreuves mondiales retenues.

Le but des épreuves de sélection est de constituer les Équipes de France pour les compétitions internationales, les Championnats d'Europe et du Monde. Si une compétition internationale a lieu avant les épreuves sélectives, la référence de sélection sera le classement national de la saison précédente et le Championnat de France 10 m.

Principe de sélection au championnat du monde

Proposition de participation en individuel : premiers tireurs des SN + 2 tireurs sur proposition de l'entraîneur. Sous réserve d'un niveau de performance minimum.
Proposition participation en équipe : les 3 tireurs retenus en individuel + 2 tireurs sur proposition de l'entraîneur.

▪ **TIR SPORTIF DE VITESSE** – *Entraîneur : Olivier Bianchi*

La constitution des équipes de France se fera selon deux critères distincts :

Sélection directe :

Les tireurs remportant une compétition de level 4 dont le niveau (nombre et qualité des participants) devra être validé par le comité de sélection.

Sélection indirecte :

La direction technique nationale complètera la sélection en fonction des potentialités de médaille mais également des choix stratégiques jugés nécessaires au développement de la discipline.

▪ **BENCH REST** – *Entraîneur : Rémi Moreno-Florès*

En raison de la situation sanitaire, le championnat du Monde 2021 prévu à Prétoria est annulé.

▪ **SILHOUETTES MÉTALLIQUES** – *Entraîneur : Jean-François Raybaut*

Principe de sélection au championnat d'Europe 2021 de Jaszbereny en Hongrie (du 21 juin au 3 juillet 2021) :

- Sélections par rapport aux combinés
- Sélection en priorité des tireurs debout
- Le comité de sélection déterminera la liste des sélectionnées pour le championnat d'Europe à l'issue des épreuves de sélection.

Sélections nationales :

- **En raison de la situation sanitaire cette action initialement prévue à Aussac du 30 avril au 2 mai 2021 est annulée.**

En conséquence, pour composer la délégation pour le championnat d'Europe le comité de sélection s'appuiera prioritairement sur les résultats réalisés lors des deux dernières saisons sportives.

▪ **ARMES ANCIENNES** – *Entraîneur : Olivier Bianchi*

En raison de la situation sanitaire, les championnats d'Europe et du Monde 2021 ont été annulés.

B.9. RÉCAPITULATIF DES MODALITÉS DE SÉLECTIONS DES ÉQUIPES DE FRANCE AUX CHAMPIONNATS DE RÉFÉRENCE

Disciplines Mondiales	Mode de Sélection	Homme / Dame	Junior
Arbalète field	Comité de sélection		
Armes anciennes	Sélection automatique	Le premier si Maître tireur	
	Comité de sélection	Libre pour les places restantes	Libre pour les places restantes
Bench rest	Comité de sélection		
Silhouettes métalliques	Comité de sélection		
Tir sportif de vitesse	Sélection automatique	Pourcentage significatif réalisé en match international de référence	
	Comité de sélection	Libre pour les places restantes	

POINTS DE MAÎTRISE ARMES ANCIENNES			
Épreuve	N° Épreuve	Point MT Origine	Point MT Réplique
Miquelet	601 / 701	93	93
Maximilien	602 / 702	89	94
Minie	603 / 703	94	94
Whitworth	604 / 704	96	98
Cominazzo	605 / 705	90	93
Kuchenreuter	606 / 706	96	98
Colt	607	96	
Mariette	712		97
Walkyrie	608 / 708	94	95
Tanegashima	614 / 714	91	98
Vetterli	615 / 715	98	99
Hizadai	616 / 716	91	98
Manton	621 / 721	23	23
Lorenzoni	622 / 722	24	24
Malson	623 / 723	80	85
Tanzutsu	628 / 728	85	91
Pensylvannia	636 / 736	92	96
Lamarmora	637 / 737	96	96
Longue distance 300 yard		43	45
Longue distance 600 yard		41	43
Longue distance 900 yard		54	56
Longue distance 1000 yard		52	54

B.10. CALENDRIER INTERNATIONAL 2021

SILHOUETTES METALLIQUES

Championnat d'Europe – Jaszbereny (HUN)
21 juin au 3 juillet 2021

ARBALETE FIELD et MATCH

Championnat du Monde – Ventplis (LAT)
23 au 29 août 2021

TIR SPORTIF VITESSE

Championnat du Monde Handgun – Pataya (THA)
27 novembre au 4 décembre 2021

TEXTES DE RÉFÉRENCE ET ANNEXES

[Vous retrouverez l'ensemble des textes de référence et annexes dans le code de la performance, consultable sur le site internet de la fédération.](#)